

Numéro 118

Janvier 2021

FRESSINES INFOS



Mairie de Fressines
29 route de Mougou
79 370 Fressines

Tél: 05 49 73 98 73

mairie-fressines@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : accueil téléphonique le lundi- mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00, accueil du public et téléphonique le lundi de 13h30 à 18h15, le mardi-mercredi et jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Journal de communication de la commune de FRESSINES

Edito

Nous venons de basculer sur l'année 2021 et c'est sans doute, sans regret, pour beaucoup d'entre nous que nous quittons cette année 2020 particulièrement difficile.

Sur l'année écoulée, nous avons vécu au rythme de la COVID 19, entre confinement, déconfinement, couvre feu, gestes barrières et contraintes diverses.

Ce contexte sanitaire, jamais connu, a mis à mal l'activité de nos commerçants et de nos artisans. Nos associations ont pratiquement stoppé toutes leurs animations avec des conséquences sur leurs budgets et l'engagement dans le bénévolat. Tout ce monde économique, nous devons le soutenir. C'est dans cet esprit que lors du dernier Conseil Municipal nous avons acté notre participation à hauteur de 10 € par habitant réparti sur trois ans (17 000 €) au fonds de soutien aux entreprises mis en place par Mellois en Poitou (un fonds de 1 million d'euros cofinancé à 50 % par la communauté de communes et les communes). Plusieurs entreprises de notre commune ont ainsi été aidées.

Pour la gestion de notre école, nous avons dû nous adapter en permanence, pour respecter les différents protocoles qui se sont succédés. Nos agents, les enseignants, les enfants et les parents ont tous tiré dans le même sens pour éviter que la COVID 19 n'entre dans notre école. Que chacun soit ici remercié.

Dans ce contexte, la vie communale s'est poursuivie. Après la mise en place du nouveau Conseil Municipal en mai, l'activité a été intense, vos élus ont beaucoup travaillé en s'adaptant en permanence avec les consignes sanitaires. Je ne reviens pas ici sur ce qui a été fait, ni sur les prévisions pour 2021. Ceci figurera sur le bulletin municipal annuel qui sera dans vos boîtes aux lettres à la mi janvier. Nous regrettons l'absence de convivialité, nous n'avons jamais pu nous rencontrer pour échanger sur nos projets et vos attentes. C'est une situation très frustrante.

Nous avons été contraints d'annuler toutes les festivités et malheureusement en ce début d'année, c'est la même chose, avec l'annulation des vœux du Maire et l'annulation du repas des aînés.

Pour remplacer ce repas, le Conseil Municipal a décidé d'offrir un colis alimentaire à nos aînés de plus de 65 ans. Ce colis sera distribué le samedi 23 janvier à partir de 9 h. Par binôme un élu et un agent, nous irons à la rencontre de nos anciens.

Dès que la situation nous le permettra, nous vous inviterons à une soirée conviviale, pour en sorte, remplacer la cérémonie des vœux annulée. L'INSEE vient de nous transmettre les chiffres d'évolution de la population. Au 1^{er} janvier 2021, la population est passée de 1703 habitants à 1717, soit une progression de + 14. Nous avons enregistré 14 naissances, 4 décès et 5 mariages. Ces chiffres confirment un tassement sur l'évolution de la population. A la rentrée de septembre 2021, notre école va enregistrer 28 départs pour le collège pour seulement 14 petits qui vont arriver. Avec un effectif de 186 élèves pour 8 classes, nous serons en-dessous du seuil de fermeture fixé à 189. Si la fermeture n'a pas lieu en septembre prochain, elle est inévitable pour la rentrée 2022.

Pour terminer cet édit, je souhaite remercier, les agents communaux et mes collègues élus pour leur engagement et vous Fressinoise et Fressinois pour votre soutien.

Pour 2021, notre souhait sera très simple, celui de revenir à la normale. Voir la pandémie s'éteindre, l'annonce du vaccin devrait nous permettre d'y arriver.

Que cette nouvelle année soit pour vous et vos proches une année d'espoir, une année de santé et de joie. Que vos projets les plus chers se réalisent.

Bonne année !

Le Maire

Patrice FOUCHE

Sommaire :

Edito

Les décisions du Conseil Municipal

- Dates des prochains Conseils Municipaux
- Informations des commissions
 - Voirie, bâtiments
 - Conseil Communal de jeunes
 - C.C.A.S.
 - Environnement
- Retrait de la commune du SITS
- Election des membres de la commission intercommunale d'aménagement foncier
- Convention entre la commune et le SDIS
- Concours maisons fleuries
- Adhésion à la centrale d'achat du centre de gestion
- Validation de plusieurs devis

Vie associative

- Pétanque-Loisirs
- Tennis de table
- Ener'gym
- L'association des parents d'élèves

A savoir

Les prochaines réunions du Conseil Municipal :

Le conseil municipal a fixé les prochaines réunions du Conseil Municipal pour le 1^{er} semestre 2021, à savoir :

Le mardi 5 janvier, 26 janvier, 16 février, 9 mars, 30 mars, 20 avril, 11 mai, 1^{er} juin et le 22 juin. Les réunions ont lieu à 20 h 30

Les décisions du Conseil Municipal

Travaux des commissions

Voirie, bâtiments

Nous voilà déjà à la fin de l'année, le temps de vous présenter quelques travaux effectués ces dernières semaines :

- Notre future bibliothèque est en pleine restauration.

L'isolation des murs et du plafond est terminée. Les plaques de plâtre sont posées pour recevoir le jointeur afin de peindre sur une toile de verre. L'ossature métallique du plafond est prête pour la pose du chauffage, les cassettes seront installées courant janvier par les Ets Lory de Fres-sines.

-Un chemin piétonnier de la garderie passant devant la porte de l'ancienne mairie sera fini pour la rentrée scolaire du 3 janvier. Cette allée sera en dalles gravillonnées pour un entretien plus facile au nettoyeur haute pression.

- Les menuiseries fixes de l'entrée du hall de la salle des fêtes sont changées par des châssis en alu blanc avec un vitrage double pour une meilleure isolation thermique.

- L'ensemble portes et châssis fixes du hall d'entrée de la maternelle est aussi changé pour une meilleure isolation thermique et une durabilité dans le temps grâce à sa structure en aluminium.

-Le mur de l'entrée du parking mairie est fini y compris son parement de pierres. Les travaux d'enrobé et de signalétique sont prévus en ce début d'année.

La commission voirie bâtiment s'est réunie le 15 décembre dernier.

Un dossier de demande de subvention a été remis à la Communauté de Communes afin de le transmettre au Département et à la Préfecture pour l'agrandissement de l'atelier municipal.

Le projet de la rue des maisons neuves est en pré-étude avec ID79 Ingénierie Départementale en collaboration avec la commune de Vouillé.

La départementale 5 qui traverse le lieudit Tressauves est un lieu accidentogène que nous devons sécuriser avec la commune de La Crèche. Nous sommes en concertation pour voir comment y remédier. Un lien se crée avec nos communes périphériques pour travailler ensemble en bonne intelligence et en toute sérénité pour fédérer nos efforts sur des points communs.

Passez de bonnes fêtes malgré ce contexte particulier.

Christophe DECOU, adjoint en charge de la voirie et des bâtiments.

Commission environnement

Sécheresse et fissures sur bâtiments

Cette année, vous êtes neuf à avoir déposé un dossier à la mairie, pour une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle durant 2020, indispensable pour toute éventuelle indemnisation de votre assurance. Ces demandes ont été envoyées à la Préfecture. Entre temps, la loi de finances pour 2020 prévoit la

mise en place **exceptionnelle et transitoire** d'un dispositif de soutien aux victimes les plus affectées par l'épisode de sécheresse survenue en 2018 et dont leur demande n'a pas été acceptée en 2019. Ce dispositif vise les ménages très modestes au sens des plafonds de ressources de l'Agence Nationale de l'Habitat. Pour bénéficier de ce dispositif, un dossier doit être déposé avant **le 28 février 2021**. L'ensemble des informations est disponible sur le site : <https://www.deux-sevres.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Prevention-des-risques-naturels-majeurs-et-technologiques/Dispositif-d-aide-aux-victimes-de-l-episode-de-secheresse-rehydratation-des-sols-de-2018>

Patrick Rousseaux, Adjoint chargé de la Sécurité et de l'Environnement.

C.C.A.S.

Le traditionnel repas des aînés (65 ans et plus) ne pourra pas avoir lieu compte tenu du contexte sanitaire actuel. Le Conseil Municipal et le CCAS ont donc convenu de le remplacer par un panier garni. Tous les produits sont préparés par les artisans locaux : M. Légeron pour les conserves, Mrs Grégoire et Canon pour le miel, les Ets Réauté pour les chocolats. Et ce pour un budget de 5 512.75 euros, soit 19.76 euros par aîné. La distribution aux 182 foyers sera assurée le 23 janvier 2021, par les employés municipaux, dans le cadre de leur journée de solidarité, les élus et les membres du CCAS. Ce sera l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les personnes âgées de notre commune.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Paulette BALOTHE, adjoint en charge du CCAS.

Commission école, jeunesse

Conseil communal des jeunes :

Le conseil municipal a décidé la création d'un C.C.J. mais sans vous il n'existera pas !

Vous êtes né(e)s entre le 01/01/2003 et le 31/12/2007.

Vous avez des idées et vous souhaitez les faire partager à tous les jeunes de la commune.

Alors appelez nous:

Victor CHENU au 07.51.90.99.12

Nadine LEDOUX au 06.75.34.02.92

Nadine LEDOUX, adjointe en charge des affaires scolaires et de la jeunesse

Le Fressinois

Fermeture pour congés annuels du 1er janvier au 12 janvier 2021.

La pizz'a pépé

La pizz'a pépé revient le mercredi 06 janvier 2021.

Les décisions du Conseil Municipal

Depuis le dernier Fressines infos, le Conseil Municipal qui s'est réuni à deux reprises a pris les décisions suivantes :

Retrait de la commune du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires (SITS)

Depuis la réforme de la loi MAPTAM de 2014, la région est devenue tête de file pour l'exercice de la compétence transport scolaire, elle peut, déléguer cette compétence à une autorité organisatrice, soit pour la commune de Fressines, le SITS. La région a fait part de sa volonté de ne plus contracter avec le SITS, ainsi à compter du 1er septembre 2020 la région conventionne directement avec la commune de Fressines.

Elections des propriétaires membres de la commission intercommunale d'aménagement foncier.

Ont été désignés les membres propriétaires suivants : Titulaires, MM Laurent PROUST et Francis SAVARIAU, suppléant M. Michel GI-RAUD.

Adhésion à la centrale d'achat du centre de gestion des Deux-Sèvres et au marché de mise en conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD)

Le RGPD est une obligation depuis le mois de mai 2018, en 2019 la commune a délibéré en faveur du Centre De Gestion pour lancer un appel d'offres afin de trouver un prestataire spécialisé dans ce domaine. La société retenue est GO-CONCEPTS. Les tarifs sont en fonction de la population de la collectivité, pour la commune un montant de 950.00 € H.T.

Convention régissant les relations entre le SDIS 79 et les collectivités supports du CPI du Lambon

Une nouvelle convention pour une participation aux frais de fonctionnement et d'investissement du CPI Le Lambon est proposée à partir du 1er

A savoir

Pour suivre l'actualité municipale du panneau d'affichage téléchargez l'Appli : City All:

Vous avez la possibilité de suivre les actualités du panneau lumineux de la commune, en chargeant l'application City All sur les téléphones, tablettes etc... allez sur Google, tapez City All et suivre les indications. Cette application est gratuite.

Résultat de la collecte pour le Téléthon : Cette année n'a pas été une année record, loin s'en faut compte tenu des événements, mais la somme de 732 € a été déposée dans l'urne mise à disposition à la mairie, cette somme a été remise à l'A.F.M. (Association Française contre les Myopathies). Un grand merci aux donateurs.

La vie associative

ASSOCIATION PETANQUE LOISIRS

L'association Pétanque Loisirs fait son assemblée générale sous réserve de déconfinement et de suppression du couvre feu le vendredi 29 janvier 2021 à 20h30 à la salle des associations de la mairie. Bonne année à tous et en espérant vous revoir sur le terrain l'année prochaine. Christophe BROSSEAU, Président

TENNIS de TABLE

Le club de tennis de table reprendra ses entraînements dès début janvier suivant les consignes préfectorales et si les salles communales sont disponibles. Selon les communes, les dates de reprises peuvent être différentes. N'hésitez pas à suivre les informations du club sur le site internet www.lacrecche-saintenecomaye-tt.fr A bientôt au bout de la table de tennis de table (le plus vite possible !) Claude Décou, représentant le club à Fressines

janvier 2021. Accord du Conseil Municipal.

Validation de divers devis :

Elaboration du bulletin municipal pour un montant de 3 048 € TTC (mise en page par Christophe SIMON graphiste à Aigondigné et impression par l'imprimerie MATHIEU à Celle sur Belle).

Devis du garage Fressines Automobile pour la réparation du Ford Transit pour un montant de 1 408.52 € TTC et travaux d'entretien suite au contrôle technique pour le Peugeot Expert d'un montant de 402.89 € TTC.

Achat de bancs pour l'école à la société Urbanext pour un montant de 1 044.10 € TTC.

Achat de 5 masques inclusifs pour les ATSEM pour 55 €.

Concours Fressines fleurie

Validation du règlement du concours des maisons fleuries à l'intention des Fressinois, pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie et à la qualité de l'environnement. Détail de ce concours dans le bulletin municipal.

Subvention aux entreprises de Mellois en Poitou suite à la Covid-19

Mellois en Poitou a mis en place un fonds spécifique de subvention de 1 million d'euros pour soutenir les entreprises et l'emploi en période de Covid-19 (fonds financé par moitié par la communauté de communes et les communes). Plusieurs entreprises de la commune ont pu bénéficier de ce fonds. Le Conseil Municipal a décidé de participer à hauteur de la demande, 10 € par habitant soit 17 000 € sur trois ans (de 2020 à 2022) .

Les tests COVID 19 sont désormais possibles sur Fressines.

Le cabinet d'infirmières de Fressines, 1 rue de la Thibauderie, nous signale que ses infirmières sont désormais habilitées pour effectuer les tests COVID 19.

Contact :

06 65 60 62 69

La vie associative suite

APE Fressines

L'APE vous remercie pour vos commandes, grâce à vous, nous avons commandé 282 chrysanthèmes, 1855 bouteilles de jus de pomme et 82 sapins. Félicitations à nos gagnants au concours du plus beau sapin qui se sont vu rembourser leurs achats.

Tout cela nous a permis d'offrir aux enfants de l'école le nécessaire de ping-pong pour utiliser les tables installées dans les 2 cours. Nous avons également offert un ballotin de chocolats à chaque enfant. Nous réservons une surprise aux élèves de primaire pour ce début d'année 2021. Ils se verront remettre 2 masques lavables aux normes UNS1.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année en espérant nous retrouver très vite.

ENER'GYM

Ener'gym vous souhaite de passer de bonnes fêtes en espérant vous retrouver le plus vite possible, dans la joie et la bonne humeur... Que chacun profite de cette période pour se ressourcer auprès de ses proches, toujours dans le respect des règles sanitaires que nous impose cette pandémie. En gardant l'espoir de pouvoir continuer à nous occuper de notre corps, et de notre esprit, en groupe, au sein des cours, et avec nos profs, dans les meilleurs délais...

Meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2021

Contact mail : enegym.fressines@hotmail.fr

Contact tél. : Nathalie : 06 10 89 12 94 - Marie-

Hélène : 06 13 46 30 61

L'équipe municipale vous souhaite une bonne année 2021. Gardons le meilleur de 2020 et souhaitons que cette nouvelle année soit l'année de toutes les réussites

